



Adresse  
Plan du 14 juillet, 34400 Saturargues



Mail // Site web  
[accueil@ej-sivom.fr](mailto:accueil@ej-sivom.fr) // [www.ej-sivom.fr](http://www.ej-sivom.fr)



Téléphone  
04 67 54 61 94

Familles de Saint-Sériès, Saturargues, Entre-Vignes  
(commune historique de Vérargues) et Villetelle

Chers parents,

Les vacances s'achèvent déjà.... C'est bientôt la rentrée des classes pour les 375 élèves du SIVOM enfance & jeunesse : sacs à dos, cartables, trousse, bonnes résolutions et retrouvailles des copains, copines, l'heure de reprendre le chemin de l'école.

Cette période de rentrée scolaire constitue pour chacun de nous un rendez-vous marquant du calendrier, où se mêle une certaine nostalgie des vacances et l'excitation de la reprise. Nous vous rappelons que toutes les informations suivantes sont consultables sur le site internet du SIVOM Enfance & Jeunesse : [ej-sivom.fr](http://ej-sivom.fr).

Vous trouverez en pièce jointe le règlement intérieur périscolaire ainsi qu'en annexe l'autorisation de sortie pour les enfants de plus de 6 ans pour l'année scolaire 2023-2024 et les horaires de bus.

Après lecture, nous vous demandons **de retourner au directeur d'ALP de l'école de votre enfant, la dernière page du règlement intérieur ainsi que l'annexe 1 complétée et signée.**

Nous nous voyons dans l'obligation d'impacter une partie de l'inflation que nous subissons cette année (augmentation du coût des repas, énergies, points d'indices...). La nouvelle grille tarifaire vous sera transmise avant la fin du mois de septembre.

L'accueil du SIVOM est ouvert en présentiel les lundis et jeudis de 8h à 17h et les autres jours par téléphone

Dans l'espoir que chacun ait pu profiter de cette période estivale pour se ressourcer pleinement, les élus du SIVOM enfance et jeunesse ainsi que l'ensemble des agents souhaitent une bonne rentrée scolaire avec réussite et épanouissement total des enfants.

.

Bien cordialement

Les élus du SIVOM Enfance & Jeunesse.

## **RAPPEL DE QUELQUES INFORMATIONS PRATIQUES**

Grille tarifaire à 6 tranches de quotient familial en fonction des revenus, d'où l'intérêt de bien nous renseigner vos revenus afin de ne pas être facturés sur la tranche la plus haute.

**Pour les allocataires CAF Hérault : fournir le numéro d'allocataire**

**Pour les allocataires CAF des autres départements ou MSA : Une copie du quotient familial ou avis d'imposition 2023.**

**Sans justificatif fourni de votre part à la rentrée, le tarif de la plus haute tranche sera retenue pour la facturation.**

Un temps de goûter est instauré officiellement à partir de la fin des cours de l'après-midi durant l'accueil du soir, **pensez à fournir un goûter dans le sac de votre enfant ainsi qu'une bouteille d'eau.**

Pour les mercredis libérés, les associations locales ou du territoire intercommunal sont à votre disposition pour vous proposer des activités, et dans les autres cas la CCPL et son service enfance jeunesse vous propose un accueil de loisirs à la carte sur Entre-Vignes. **(voir le site internet : <https://www.paysdelunel.fr/vivre-ici/lenfance/les-accueils-de-loisirs/>)**

**Le règlement intérieur est à lire attentivement et à conserver.**

Suite à de nombreux impayés constatés, nous vous informons qu'en cas de non régularisation de factures dues après relance, les inscriptions de vos enfants ne seront plus possibles.

Nous vous rappelons que les élus du SIVOM restent disponibles si vous rencontrez des difficultés financières.

LES RÉSERVATIONS sur le portail famille sont ouvertes (*attention changement de site internet*) <https://petite-enfance-paysdelunel.portail-familles.app/>

Pour les nouvelles Familles vous avez dû recevoir un identifiant et un mot de passe pour vous connecter sur votre espace Famille. Merci de vérifier vos spam si tel n'était pas le cas. Lors de votre connexion, il vous faudra également vérifier les informations inscrites sur votre dossier.

### TRANSPORTS SCOLAIRES

Pensez à vous inscrire sur le site d'Hérault Transport si vos enfants doivent les utiliser.

### ALERTES METEO :

Transports scolaires (Ecoles de Saturargues- Saint Sériès- Vérargues) : Les enfants resteront dans leur école où ils seront récupérés par les personnes autorisées, dans les 2 situations suivantes :

- En cas d'annulation du bus par Hérault Transport
- OU
- En cas de forte pluie entraînant un retard du bus supérieur à 15 minutes.

**Information par le biais d'un SMS ou d'un appel**

### ENFANTS AVEC ALLERGIES ALIMENTAIRES

Les familles souhaitant bénéficier d'un PAI (Protocole d'Accueil Individualisé) pour leur enfant doivent le mettre en place en relation avec le directeur de l'école concernée, le service de médecine scolaire en collaboration avec le SIVOM enfance & jeunesse

En l'absence de documents nécessaires pour la mise en place d'un PAI, l'enfant ne pourra pas être accueilli en restauration scolaire

Les évictions alimentaires demandées par les familles sans mise en place d'un PAI ne pourront pas être prises en charge par les personnels de restauration scolaire

## PORTAIL FAMILLE

-L'inscription bus est à renseigner que pour les fins de classe (Retour de l'enfant)

**Il est obligatoire** d'effectuer la réservation des prestations via le portail famille.

**Une majoration de 10 €/jour sera appliquée en cas de non-inscription à une ou plusieurs activités périscolaires. Considérant que le droit à l'erreur est admis le premier oubli ne sera pas facturé.**

Si vous rencontrez des difficultés dans l'accès à l'informatique, merci de vous rapprocher du directeur de l'ALP de votre école.

## RETARDS

A chaque retard le directeur doit prévenir les familles, au bout de 3 retards, le SIVOM Enfance & Jeunesse déclenche un entretien avec la famille pour l'informer du point de règlement ci-dessous :

**« Suite à une non prise en compte des 3 rappels du directeur, une amende financière de 30€ viendra sanctionner tout autre retard ».**

## CONTACTS

CONTACT	TELEPHONE	MAIL
<b>ALP DE SAINT-SÉRIÈS</b>	04 67 60 97 21 07 68 51 08 22	alp.saint-series@ej-sivom.fr
<b>ALP DE SATURARGUES</b>	07 68 07 53 30	alp.saturargues@ej-sivom.fr
<b>ALP D'ENTRE-VIGNES</b> <b>VERARGUES</b>	09 84 26 17 24 07 81 93 53 42	alp.verargues@ej-sivom.fr
<b>ALP DE VILLETTELLE</b>	07 68 82 29 48	alp.villetelle@ej-sivom.fr
<b>SIVOM enfance &amp; jeunesse</b> <b>ACCUEIL/SECRETARIAT</b>	04 67 54 61 94	accueil@ej-sivom.fr